

Vaccination contre le méningocoque B : la deuxième injection est indispensable

Fin avril, les autorités sanitaires ont lancé, dans un secteur géographique situé entre Broons et Dinan, dans l'est des Côtes-d'Armor, une campagne de vaccination contre le méningocoque de type B auprès des 11/19 ans domiciliés ou scolarisés dans cette zone comprenant au total 47 communes.

Dans ce cadre, plus de 3 500 jeunes ont déjà reçu une première dose du vaccin BEXSERO®. Pour être protégé, l'injection d'une deuxième dose doit être réalisée, au moins un mois après la première.

Pour les élèves du Lycée Fontaine-des-Eaux de Dinan, les autorités sanitaires organisent une nouvelle séance de vaccination les jeudi 22 et vendredi 23 juin.

La deuxième injection est indispensable

L'efficacité du vaccin Bexsero® repose sur l'administration de deux doses de vaccin espacées d'un mois, au minimum.

Au regard du calendrier, les jeunes vaccinés au cours de la première vague doivent maintenant réaliser leur deuxième injection.

Déjà mobilisés début mai dans le cadre d'une opération réalisée sur le site même de leur établissement, les lycéens scolarisés au lycée Fontaine-des Eaux pourront bénéficier de cette seconde campagne les jeudi 22 et vendredi 23 juin.

Les autres jeunes de 11 à 19 ans domiciliés et/ou scolarisés dans une des 47 communes concernées doivent se rapprocher de leurs professionnels de santé habituels : médecin traitant pour la prescription de la seconde injection (si cette prescription n'a pas été réalisée au même moment que la première), pharmacien pour la délivrance du vaccin et médecin ou infirmier pour la vaccination proprement dite.

Bien entendu, il est encore temps de se faire vacciner pour les jeunes n'ayant pas encore reçu la première injection.

La campagne de vaccination : rappel du contexte

Cinq cas d'infection invasive à méningocoque de type B sont survenus depuis décembre 2016 dans un secteur géographique situé entre Broons et Dinan dans l'est des Côtes-d'Armor. Dans ce contexte, les autorités sanitaires ont lancé une campagne de vaccination des 11/19 ans domiciliés et/ou scolarisés dans cette zone géographique comprenant 47 communes.

Dans le cadre de la campagne, le vaccin BEXSERO® est remboursé à 100%.

Les 47 communes concernées

<ul style="list-style-type: none">• AUCALEUC• BOBITAL• BROONS• BRUSVILY• CALORGUEN• CAULNES• DINAN• EREAC• EVRAN• GUENROC• GUITTE• LA CHAPELLE-BLANCHE• LA LANDEC• LANGUEDIAS• LANRELAS• LANVALLAY• LE HINGLE	<ul style="list-style-type: none">• LE QUIOU• LES CHAMPS-GERAUX• LEHON• PLELAN-LE-PETIT• PLOUASNE• PLUMAUDAN• PLUMAUGAT• QUEVERT• ROUILLAC• SAINT-ANDRE-DES-EAUX• SAINT-CARNE• SAINT-HELEN• SAINT-JOUAN-DE-L'ISLE• SAINT-JUDOCE• SAINT-JUVAT	<ul style="list-style-type: none">• SAINT-MADEN• SAINT-MAUDEZ• SAINT-MELOIR-DES-BOIS• SAINT-MICHEL-DE-PLELAN• SAINT-SAMSON-SUR-RANCE• SEVIGNAC• TADEN• TREBEDAN• TREDIAS• TREFUMEL• TRELIVAN• TREMEUR• TREVRON• VILDE-GUINGALAN• YVIGNAC-LA-TOUR
---	--	--

Un numéro vert et une boîte mail

Afin de répondre aux questions relatives à la campagne de vaccination contre le méningocoque B, l'ARS Bretagne a mis en place un numéro vert (**gratuit à partir d'un fixe ou d'un mobile**) :



APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE OU UN PORTABLE

L'accueil téléphonique est assuré de 9h à 17h du lundi au vendredi.

Une messagerie électronique est également mise en place pour faciliter l'accès de chacun à une information adaptée : ars-bretagne-infomeningo@ars.sante.fr.